

Réaction de l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec à la publication du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Les haltes-garderies communautaires, une porte d'entrée pour les familles plus vulnérables

Montréal, le 3 mai 2021 – L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) salue la publication du rapport de la Commission présidée par Madame Régine Laurent et souhaite appuyer l'importance d'offrir des services de proximité qui permettent aux familles plus vulnérables de développer, le plus tôt possible dans leur parcours, des liens avec les organismes susceptibles de les accompagner dans l'acquisition de bonnes habiletés parentales et d'agir en prévention de la maltraitance envers les enfants, tout en favorisant le bon développement de ceux-ci.

A cet effet, l'AHGCQ souligne l'apport des quelque 300 haltes-garderies communautaires qui offrent des services de garde temporaires ou à temps partiel, de répit ou de dépannage, en complément à l'offre des services de garde éducatifs à l'enfance. Ces services permettent de joindre environ 25 000 enfants annuellement qui, autrement, n'auraient eu accès à aucun service de garde éducatif. Les haltes-garderies communautaires sont implantées à même des organismes de proximité, dont au premier chef les organismes communautaires famille, les organismes en immigration et les centres de femmes, et constituent à ce titre une excellente porte d'entrée vers les services communautaires pour les familles qui les fréquentent.

« En raison de leur flexibilité, les haltes-garderies communautaires sont aussi fréquemment sollicitées pour recevoir les enfants à risque référés par les CISSS/CIUSSS ou même directement par la DPJ, et en ce sens ont développé une expertise de pointe pour intervenir auprès des enfants vulnérables. Les haltes-garderies communautaires se distinguent aussi par leur approche parent, qui vise non seulement à répondre directement aux besoins de l'enfant mais aussi à tenir compte de son environnement familial et à renforcer la capacité d'agir des parents. Elles sont donc un partenaire de choix pour rehausser la prévention », souligne Sandrine Tarjon, directrice générale de l'AHGCQ.

Avec le financement accordé dans le programme actuel, les haltes-garderies communautaires n'ont pas la capacité de répondre à l'ensemble des besoins et la plupart de celles-ci ont des listes d'attente. En mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'une aide supplémentaire non-récurrente de 3,5 millions \$ pour bonifier l'offre des haltes-garderies communautaires afin d'offrir du répit aux familles éprouvées par la pandémie. L'AHGCQ espère que les recommandations de la Commission paveront la voie à la création d'un nouveau programme qui permettra d'élargir l'accès aux services des haltes-garderies communautaires et fera en sorte que chaque famille ayant des besoins atypiques en matière de garde ait la possibilité d'en bénéficier.

Mathieu Gagné

514 216-9571

mgagne@boitedecomm.com